

var SS00105B - Qualification du tiers (*Soins de santé*)

Synonyme	Compétence tiers				Code	SS00105B												
Description	La qualification de l'institution ou du prestataire ayant facturé qui a tarifé s'il s'agit d'une facturation dans le cadre de l'application du tiers payant.				Format SAS	3. (numeric)												
	<p><i>Codification</i> Code de trois chiffres</p> <p><i>Remarques</i> Le régime tiers payant prévoit que le prestataire ou l'instituton de soins ('le tiers') soit directement remboursé par l'organisme assureur. Le patient ne paie que le ticket modérateur. Vous trouverez une liste de codes qualification en Annexe 16 des instructions de facturation, à consulter sur le site web de l'INAMI sous 'Comment remplir et transmettre les données de facturation électronique?'.</p> <p>Les variables Origine paiement, Numéro d'identification du tiers et Régime tiers-payant sont liées. A partir de ces trois variables, on détermine si cette variable doit être remplie ou pas.</p>				Variable(s) dérivée(s)	<ul style="list-style-type: none"> HOSP ADM-Hôpital du séjour HOSP TRANS-Hôpital de transfert 												
	<table> <thead> <tr> <th>Régime tiers payant</th> <th>Alors Numéro d'identification tiers</th> <th>Alors Origine du paiement</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Non (0)</td> <td></td> <td>Remboursement au bénéficiaire sur la base d'une attestation (3) ou d'une facture électronique (6)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Oui (1)</td> <td>Rempli obligatoirement</td> <td>Remboursement à un tiers sur la base d'une facture papier (4) ou électronique (5)</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Dans le cas où la facturation en tiers payant est effectuée sur papier et où le numéro d'agrément INAMI est inconnu, ou en cas de facturation électronique, on remplit ici les huit premiers chiffres de ce numéro. Si la facturation est effectuée sur papier et que le numéro d'agrément INAMI est inconnu, on remplit le pseudo-code qualification 333.</p> <p>Vous trouverez davantage d'informations sur la façon dont cette variable est complétée dans les instructions de facturation de l'INAMI. Vous pouvez les consulter sur le site de l'INAMI, sous 'Comment remplir et transmettre les données de facturation électronique?' (recherchez Enregistrement de type 10 Zone 14 ou Enregistrement de type 20 Zone 14).</p>				Régime tiers payant	Alors Numéro d'identification tiers	Alors Origine du paiement		Non (0)		Remboursement au bénéficiaire sur la base d'une attestation (3) ou d'une facture électronique (6)		Oui (1)	Rempli obligatoirement	Remboursement à un tiers sur la base d'une facture papier (4) ou électronique (5)		Variable(s) équivalente(s)	<ul style="list-style-type: none"> SS00075-Numéro d'identification institution SS00085-Lieu de prestation SS00105A-Numéro d'identification du tiers SS00370_Gz
Régime tiers payant	Alors Numéro d'identification tiers	Alors Origine du paiement																
Non (0)		Remboursement au bénéficiaire sur la base d'une attestation (3) ou d'une facture électronique (6)																
Oui (1)	Rempli obligatoirement	Remboursement à un tiers sur la base d'une facture papier (4) ou électronique (5)																
Disponible	Database	Variantes	Premières données	Dernières données	Mots clés	Prestations de soins de santé , Institutions de soins de santé												
	Soins de santé	ALL	2005-10-01	2025-09-30														

Source: Agence Intermutualiste (<https://aim-ima.be>)